

Patrick Bonnet
Conseiller municipal
Liste Faulquemont Autrement : Transparence Écoute Réalisation
11, rue de la République
57380 Faulquemont

A

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
57380 Faulquemont

Objet : Église Saint-Vincent – état des demandes de subventions et démarches auprès de la Fondation du patrimoine

Monsieur le Maire,

L'article publié dans *Le Républicain Lorrain* le 24 août 2026 concernant les travaux de restauration de l'église Saint-Vincent indique qu'une première tranche de travaux, consacrée prioritairement au clocher, est engagée pour un montant de **172 366,90 € HT, soit 207 874 € TTC hors subventions**.

L'article précise également que le conseil de fabrique apporte **93 078 €**, soit 54 % du montant de cette première tranche, et indique que « **la Ville sollicite également des subventions et le soutien de la Fondation du patrimoine** ».

Compte tenu du montant de cette opération, et alors même que le montant indiqué dans l'article est expressément présenté **hors subventions**, je souhaiterais connaître précisément l'état d'avancement des démarches engagées par la commune pour obtenir ces financements.

Je vous remercie donc de bien vouloir m'indiquer :

- **Quels organismes ou collectivités** ont été sollicités par la commune pour cette première tranche de travaux ;
- Pour chacun d'entre eux, **à quelle date la demande a été adressée** ;
- Le **montant sollicité** auprès de chaque financeur ;
- La nature du dispositif ou de la subvention demandé ;
- Les services ou personnes ayant procédé à ces démarches ;
- Les pièces et documents transmis ;
- Les éventuels accusés de réception reçus ;
- Les éventuelles demandes de pièces complémentaires ;
- Et, pour chacune des demandes, **si une réponse a déjà été reçue et, dans l'affirmative, quelle décision a été prise et pour quel montant**.

Je souhaiterais également disposer d'informations précises concernant la **Fondation du patrimoine**, puisque celle-ci est expressément mentionnée dans l'article.

La Fondation indique que, pour l'organisation d'une collecte de dons, le porteur du projet doit d'abord soumettre un dossier accompagné des justificatifs nécessaires. Le dossier fait ensuite l'objet d'une pré-instruction par le délégué territorial, avant transmission au chargé de mission de la Fondation. Des pièces complémentaires et, le cas échéant, des avis techniques peuvent être demandés. Si le projet est éligible, la Fondation accompagne ensuite le porteur dans l'affinement du plan de financement et une convention est établie, dont la signature marque le début de la collecte.

Ces différentes étapes montrent qu'une démarche auprès de la Fondation du patrimoine ne se limite pas à une simple demande de principe et qu'un délai est nécessaire entre la soumission d'un projet et la mise en place éventuelle d'une collecte.

Par ailleurs, certains dispositifs de la Fondation sont soumis à des **dates limites de dépôt** et précisent expressément qu'un dossier incomplet ou transmis hors délai peut être reporté, voire écarté lorsque les conditions de recevabilité ne sont pas réunies.

Dans ces conditions, je souhaiterais savoir **à quelle date le dossier concernant l'église Saint-Vincent a été transmis à la Fondation du patrimoine**, à quel interlocuteur ou à quelle délégation, et selon quel dispositif.

Je vous remercie également de m'indiquer :

- Si la commune a reçu un accusé de réception ;
- Si le dossier a fait l'objet d'une pré-instruction ;
- Si des pièces complémentaires ont été demandées ;
- Si un avis a été rendu sur l'éligibilité du projet ;
- Si une convention a été proposée ou signée ;
- Et, plus généralement, **où en est aujourd'hui la démarche engagée auprès de la Fondation du patrimoine.**

Cette question me paraît d'autant plus importante que nous sommes désormais en septembre 2026, alors que les travaux sont engagés. Un retard dans le dépôt d'un dossier peut, selon le dispositif concerné, avoir des conséquences sur son calendrier d'instruction et éventuellement sur sa recevabilité au titre de l'année en cours. Il me paraît donc nécessaire de vérifier que les démarches ont bien été engagées dans les délais utiles.

Je souhaite également savoir si les **autres demandes de subventions évoquées dans l'article** ont effectivement été déposées, ou si certaines restent encore à effectuer.

Ma démarche ne remet naturellement pas en cause la nécessité de ces travaux ni leur réalisation. Je rappelle d'ailleurs que la restauration de l'église Saint-Vincent figurait parmi les engagements portés par notre liste lors des dernières élections municipales.

Elle vise simplement à connaître, alors que le chantier est engagé, quels financements extérieurs ont réellement été recherchés, lesquels sont acquis, lesquels sont encore en attente et quelles démarches restent éventuellement à accomplir.

Comprenez, Monsieur le Maire, que mes demandes ci-dessus n'ont aucun caractère intrusif. Elles s'inscrivent au contraire dans une volonté commune de veiller à accompagner au mieux les projets de restauration et de sauvegarde de notre patrimoine faulquinois.

Je vous remercie en conséquence de bien vouloir me communiquer ces éléments et, lorsque cela est possible, copie des demandes adressées aux différents organismes ainsi que des accusés de réception et réponses reçues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick BONNET

Conseiller municipal de Faulquemont

Faulquemont le 11/09/2026